



emmaüs
angers

PROVOCATEURS DE CHANGEMENT

Groupe projet communautaire

jeudi 29 juin 2023

9h30-12h30

Présents : Askhab Asabaiev, Jean-Paul Gallot, Laurence Gravouelle, Jean-Michel Houdebine, Guillaume Pasco, Rémy Robert, Françoise Viault, Didier Vitour, Bastien Viot, Philippe Thierry.

I- Ce qui a déjà été fait

Rappel de la réunion préparatoire avec Nicolas le mardi 9 mai 2023 et des étapes prévues

Rappel du travail fait lors de la réunion communautaire du 25 mai : un état des lieux plutôt que des rêves

II – Travail sur les priorités et actions

Echange sur les points principaux à retenir.

- L'hébergement : consensus sur la nécessité de réhabilitation
 - rénovation/construction ?
 - l'avenir de Saint Serge : lié à l'hébergement ou point à part entière ? importance économique d'un point de vente en ville pour financer les projets immobiliers.
- L'accompagnement des compagnes/gnons : obtention des papiers (priorité pour la moitié d'entre eux avant même la qualité de l'hébergement), besoin d'accompagnement psy, résilience par art, sport..., apprentissage et préparation des tests de niveau en français, formation pour obtention diplômes, retour vers l'emploi
 - dégager du temps pour tout cela = banaliser une demi-journée ? ...
 - Faire une étude pour connaître le besoin du nombre d'heures de cours et le coût de l'intervention d'un professeur de français (ou plusieurs), trouver un /des professeur(s) certifié(s) FLE (Français langue étrangère)
- Être en mouvement : L'implication de la communauté dans le mouvement : dépasser le local, s'engager dans le mouvement.
- Mieux valoriser les dons : objectif ou moyen ? Limiter les dons pour mieux les traiter ? peut-on refuser les dons ? inconcevable ! Est-ce un objectif prioritaire ou est-ce une préoccupation quotidienne ? Si ce n'est pas un projet, il faut néanmoins traiter cet aspect récurrent. Dans quel cadre ? Le travail des co-responsables ?
 - > Piste : travail en réunion d'atelier.

III- Approfondissement

1- L'hébergement :

Patrick Guéry va faire un diagnostic en août.

- Que veut-on ? un toilettage ou une modification en profondeur ? Dans quel objectif le diagnostic va-t-il être établi ? Dissocier l'état des lieux et le projet.

- Quel cahier des charges ? Sanitaires individuels (WC et douches), isolation thermique et phonique, au minimum 43 chambres, pour accueil individuel (surface de 20 m²utiles) et accueil de couples plus quelques chambres aux normes accessibilité handicap.

Réhabilitation du bâtiment existant pour les chambres individuelles ?

Bâtiment collectif ou plusieurs bâtiments ?

Question liée : la place d'enfants en communauté ? donc l'accueil de couples ?

- Le mode financement : fonds propres ou association pour une résidence sociale avec Angers

Habitat ? cette deuxième possibilité n'est pas adaptée actuellement (peu de personnes éligibles aux APL)

2- Le site Saint Serge

Le bail court jusqu'à fin avril 2026.

Le bâtiment actuel va être détruit. Le souhait de rester sur place a été signifié au propriétaire.

Les 1 300 m² au sol actuels ne sont pas envisageables dans la future construction, au mieux sur 2 étages avec un loyer augmenté. Le propriétaire a fait une proposition sur Trélazé, ce qui est exclu.

Prospecter vers Ecoflant, plutôt bien desservi par les bus.

Interroger le propriétaire pour connaître l'évolution de son projet ?

Prendre contact avec la municipalité ou l'agglomération pour avoir connaissance des sites potentiels.

Création d'une nouvelle communauté vers Saint Sylvain, Baugé ?

Prendre en compte l'aspect financier : comment financer les travaux sur l'hébergement si suppression du site de vente en ville ?

Prochaine réunion : Mardi 26 septembre à 9h30